

FICHE D'URGENCE

COLLEGE JEAN-JAURES – 12110 CRANSAC

Année scolaire 2023-2024

Nom : **Prénom :**

Classe : **Date et lieu de naissance :** à

Nom et adresse des parents ou du représentant légal :

Adresse mail des parents ou du représentant légal :@.....

N° et Adresse du Centre de Sécurité Sociale :

N° et adresse de l'Assurance Scolaire :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant un numéro de téléphone :

N°  du domicile :

N°  du père : N°  de la mère :

4. **Nom et N° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :**

NOM, adresse et n° de téléphone du médecin traitant :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. L'élève mineur sortira de l'hôpital qu'en présence de sa famille.

Autorisation parentale :

Sous réserve d'en être préalablement informés, **Nous**, soussignés,
parents ou responsable légal de l'enfant,
autorisons le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être
pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur
notre enfant.

Fait à, le202... Signature des parents,

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :
(Pour être plus efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement
(allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...).....

A, le202..
Signature des parents ou du représentant légal

Retourner le document ci-joint dûment rempli : autorisation parentale, fiche d'urgence, accompagné d'un versement en liquide ou par chèque (*Chèques à l'ordre de l'Association Sportive J. Jaurès de Cransac.*).

- **18€ si votre enfant est en classe de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}**, possibilité de faire 2 versements, (9€ pour septembre à janvier et 9€ pour février à juin).
- **2€ si votre enfant est en classe de 6^{ème}** (cette année, le **Conseil Départemental de l'Aveyron**, verse un complément (16€) de la licence de votre enfant directement à l'association. Cette aide a pour but de favoriser la pratique du sport pour les plus jeunes)
- **Réduction pour les familles** (25€ pour 2 enfants, sauf pour les familles avec un des enfants en classe de 6^{ème} (20€) du fait de l'aide accordée par le conseil départemental)
- **Facultatif : Je rajoute 10€ pour l'achat du T-Shirt avec le logo de l'association** (taille au choix, du S au XL)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....père, mère, représentant légal (1),

- Autorise l'élève (2)né(e) le, classe de

à participer aux activités de l'Association Sportive du collège J.Jaurès CRANSAC.

- Autorise les organisateurs à diffuser les documents photographiques et vidéo où pourraient figurer mon enfant. En cas de refus de la famille, mon enfant devra se signaler au photographe et sortir du champ pour ne pas apparaître sur les clichés. (3)
- Autorise, en cas de nécessité, l'enseignant accompagnateur d'utiliser la « fiche d'urgence » (loi 2002-303 du 4 mars 2002) pour alerter le médecin régulateur du 15 ainsi que la famille
- J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive (MAIF, contrat RAQVAM) pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'A.S.
- J'ai pris connaissance que les professeurs ne sont plus responsables de mon enfants dès la fin des activités. (*Les parents ou le représentant légal, doivent se tenir informés des horaires de fin des entraînements ou des matchs en consultant la rubrique UNSS sur l'ENT.*)

Numéro de la famille à contacter en cas d'urgence :

Fait à, le

Signature

(1)Rayer les mentions inutiles (2) nom prénom du licencié (3) rayer en cas de refus d'autorisation

Les activités physiques prévues durant l'année scolaire (changement possible selon les conditions climatiques ou matérielles)

1^{er} trimestre : handball jeunes filles et jeunes gens, ultimate, cross country



2^{ème} trimestre : badminton mixte



3^{ème} trimestre : athlétisme, VTT, tir à l'arc ou à la carabine laser, canoë, raid de pleine nature

